

E-24.1 Scénario environnemental pour l'utilisation à grande dispersion des engrais contenant des borates

| Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation | ERC | Description |
|---|-----|---|
| | 8a | Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
| | 8c | Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice |
| | 8d | Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
| | 8f | Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice |

E-24.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|--|---|
| Caractéristiques du produit | Il se présente sous forme de granulés, de poudre ou sous forme dissoute. Les engrais peuvent contenir jusqu'à 7,7 % de bore. |
| Quantités utilisées | La quantité d'engrais appliquée dépend de ce qui est nécessaire pour accroître le niveau dans le sol afin de soutenir la culture en question. |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Les engrais contenant du bore sont seulement utilisés lorsqu'il y a des niveaux insuffisants de bore dans le sol pour soutenir la croissance de la culture. |
| Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques | Utilisés dans les sols qui ont de faibles concentrations de bore. |
| Autres conditions opératoires affectant l'exposition de l'environnement | Aucune |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site | Il faut minimiser l'entraînement. |
| Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales | Non applicables |
| Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer | Les déchets contenant des borates doivent être manipulés en tant que déchets dangereux. |

E-24.3 Estimation de l'exposition

| | |
|--|---|
| ES1 : Estimations de l'exposition de l'environnement | On ne s'attend pas à des rejets non voulus significatifs. |
|--|---|

E-24.4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur en aval (DU) travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition (ES), soit si les mesures proposées de gestion des risques ou les émissions (exprimées en g/T) telles que décrites précédemment sont respectées, soit si le DU peut prouver de lui-même que les mesures de gestion des risques qu'il a mises en œuvre ou les émissions sont adéquates. Des conseils détaillés relatifs à l'évaluation des ES peuvent être obtenus de votre fournisseur ou sur le site de l'ECHA (guide R16). Pour l'exposition de l'environnement, un outil de mise à l'échelle destiné au DU est disponible (téléchargement gratuit : <http://www.arche-consulting.be/Metal-CSA-toolbox/du-scaling-tool>).